

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3036

Titre Hormones, stress et comportement

Nombre de crédits 3
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mardi 12h30 à 15h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la définition de chaque mode d'enseignement.

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Sandrine Charbonneau, chargée de cours

Coordonnées sandrine.charbonneau.2@umontreal.ca

Disponibilités Disponibilités après le cours en présentiel ;
Prévoir un délai de 48h pour une réponse par courriel, du lundi au vendredi uniquement

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom À venir

Coordonnées À venir

Disponibilités Présence aux cours afin de répondre aux questions
Possibilités de prendre rendez-vous – écrire un courriel pour déterminer le moment

Auxiliaire d'enseignement (2)

Nom À venir

Coordonnées À venir

Disponibilités Possibilités de prendre rendez-vous – écrire un courriel pour déterminer le moment

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours « Hormones, stress et comportement » a pour objectif d'introduire la personne étudiant à la psychoneuroendocrinologie, un domaine d'étude qui concerne le cerveau, les hormones et les comportements. L'objectif principal de ce cours est d'amener les étudiants.es à avoir des connaissances de base sur les effets des hormones sur le cerveau. Le second objectif est de développer une pensée critique sur les nombreuses découvertes liées aux effets des hormones sur les comportements. Plusieurs grandes thématiques et questions seront abordées dans le cours telles que : Quel est l'effet du stress sur la performance ? Quels sont les effets de la pilule contraceptive sur le cerveau ? Quels sont les effets du stress lors de la grossesse sur le développement du fœtus ? La testostérone augmente-t-elle vraiment l'agressivité ? Quel est le lien entre les hormones sexuelles et la lumière du jour ?

Objectifs spécifiques

Le cours est divisé en deux parties. La première partie porte sur les connaissances générales en psychoneuroendocrinologie. Les étudiants apprendront le fonctionnement des hormones dans le corps, les différents types d'hormones et surtout comment elles interagissent entre elles via des mécanismes de régulation. La deuxième partie du cours touche davantage aux effets des hormones sur divers types de comportements. Les étudiants devront utiliser les connaissances apprises dans la première partie pour comprendre par exemple, le lien entre le stress et la mémoire ou encore l'effet du stress sur le développement de l'enfant. Des ateliers d'intégration de la matière seront effectués en classe.

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

À la fin du cours, l'étudiant(e) devrait être apte à 1) distinguer les différents types d'hormones ; 2) décrire l'impact des hormones sur le cerveau ; 3) démontrer une connaissance de base concernant l'impact des hormones sur le comportement humain, particulièrement en lien avec les hormones de stress ; 4) faire une analyse critique de résultats de recherche démontrant un impact des hormones sur le comportement.

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☒ Conférences (invités) |
| ☐ Lectures personnelles | ☒ Échanges en groupe |
| ☐ Exercices pratiques | ☐ Présentations étudiantes |
| ☒ Mises en situation | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☒ Exercices réflexifs | ☐ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Les méthodes pédagogiques du cours se basent majoritairement sur l'enseignement stratégique. L'enseignante effectue un enseignement magistral interactif. Il y a aussi des pauses de 10 minutes pour favoriser l'engagement. Les étudiants.es sont invités.es à participer et à fournir des hypothèses sur divers phénomènes liés à la psychoneuroendocrinologie. Ils devront aussi réfléchir sur des études de cas et faire preuve d'esprit critique lors d'ateliers en classe.

***Note importante :** La propriété intellectuelle de la majorité de ce cours revient à Sonia Lupien (Ph.D.), professeure titulaire au Département de psychologie et au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.

Plan de cours

► Calendrier des activités

Dates	Séance	Contenus	Activités pédagogiques et évaluations	Lectures <u>non-obligatoires</u>
Bloc 1 : Les bases de la psychoneuroendocrinologie				
Semaine 1 Mardi, 1er sept. 2026	1	Présentation du cours Introduction du cours, perspective historique et classification des messagers chimiques	Activité d'introduction « Qui est la personne la plus stressée ? »	Chapitres 1 de Brown (disponible en version numérique sur StudiumM)
Semaine 2 Mardi, 8 sept. 2026	2	Les glandes endocrines et leurs hormones La glande pituitaire et ses hormones, les hormones hypothalamiques ainsi que les hormones des différentes glandes	Quiz « Teste tes connaissances en endocrinologie »	Chapitres 2, 3, 4 de Brown (disponible en version numérique sur StudiumM)
Semaine 3 Mardi, 15 sept. 2026	3	Principes de base de régulation hormonale Synthèse, stockage, transport et désactivation des hormones + régulation avec les récepteurs hormonaux	Mises en situation d'amorce	_____
Semaine 4 Mardi, 22 sept. 2026	4	Rétroaction négative des axes Mesure et régulation des niveaux d'hormones dans le sang à différentes temporalités (aigus, à court-terme et à long-terme)	Questionnaires sur Wooclap Étude de cas sur le dopage sportif	Chapitres 8 de Brown (disponible en version numérique sur StudiumM)
Bloc 2 : La neurobiologie du stress et son étude				
Semaine 5 Mardi, 29 sept. 2026	5	Le stress : mythes et réalités La définition scientifique et populaire du stress, les hormones impliquées dans le stress, les différents types de stressseurs, stress aigu et stress chronique	Discussions sur les mythes et réalités Atelier « Esprit critique » # 1 (2%)	Par amour du stress, Lupien (2020)
Semaine 6 Mardi, 6 oct. 2026	6	Le stress : comment l'étudier scientifiquement ? Présentation de différentes études scientifiques en psychoneuroendocrinologie et discussions sur les considérations méthodologiques importantes	Réflexion sur des études fictives Atelier « Esprit critique » #2 (2%)	_____
Semaine 7 Mardi, 13 oct. 2026	7	EXAMEN INTRA (cours 1 à 6) (40%)	_____	_____

Plan de cours

Semaine 8				
Mardi, 20 oct. 2026 (CONGÉ)				
SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)				
Semaine 9	8	Stress et anxiété	Atelier « Esprit critique » #3 (2%)	_____
Mardi, 27 oct. 2026		La différence entre stress et anxiété, préconceptions de stress et le lien avec la réponse de stress, discussions sur des enjeux contemporains sur l'anxiété en milieu scolaire		
Semaine 10	9	Hormones, humeur et troubles de l'humeur	Activité « Dessine ton humeur »	_____
Mardi, 3 nov. 2026		Trouble affectif saisonnier, dépression, dépression post-partum, émotions et discussions sur les facteurs qui ont un effet sur l'humeur	Atelier « Esprit critique » #4 (2%)	
Semaine 11	10	Hormones, sexe et santé mentale		_____
Mardi, 10 nov. 2026		Les effets de la pilule contraceptive et du stérilet sur le cerveau et la régulation émotionnelle <i>Conférence de Roxanne Leblanc et Livia Lafrance, candidate au doctorat en psychologie (STEAM Lab)</i>		
Bloc 3 : Hormones de stress et développement				
Semaine 12	11	Stress prénatal et le stress chez le nouveau-né	Mises en situation et discussions	Chapitre 7 (2024)
Mardi, 17 nov. 2026		Effet de programmation fœtale, périodes critiques et périodes sensibles, stress gestationnel, transfert intergénérationnel du stress		« Le développement social et émotionnel de l'enfant »
Semaine 13	12	Stress durant l'enfance et l'adolescence	Analyse d'études de cas	Chapitre 7 (2024)
Mardi, 24 nov. 2026		Période d'hyporéponse au stress, stress chronique et adolescence, adversité précoce et résilience		« Le développement social et émotionnel de l'enfant »
Semaine 14	13	Apprendre à bien stresser	Atelier « Esprit critique » #5 (2%)	Par amour du stress, Lupien (2020)
Mardi, 1er déc. 2026		<i>Cours en format questions-réponses avec Sonia Lupien, Ph.D. sur différents thèmes (stress et travail, stress et mémoire, étudier le stress, etc).</i>		
Semaine 15	CONGÉ	Congé pour études (pas de cours)	_____	_____
Mardi, 8 déc. 2026 (CONGÉ)				

Plan de cours

Semaine 16 Mardi, 15 déc. 2026	14	EXAMEN FINAL (cours 8 à 13 inclusivement)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	_____
Semaine 17 Mardi, 22 déc. 2026	CONGÉ	Pas de cours – session terminée	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	_____

Notes :

- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Examen en classe	NON	IA interdite	Examen intra (cours 1 à 6 inclusivement) qui comprendra environ 30 questions à choix multiples et de 3 à 5 questions à long-développement	2026-10-13	40 %
Examen en classe	NON	IA interdite	Examen final (cours 8 à 13 inclusivement) qui comprendra environ 30 questions à choix multiples, des questions courtes de définitions et de 3 à 5 questions à long-développement Note : Cet examen se veut récapitulatif au sens où les notions apprises aux cours 1 à 6 sont nécessaires à la compréhension de la matière de l'examen final. Ceci dit, aucune question spécifique aux cours 1 à 6 ne sera posée.	2026-12-15	50 %

Plan de cours

Remise de travail en classe	OUI	IA interdite	Atelier « Esprit critique » Les étudiants seront amenés à réfléchir et à discuter en classe d’une problématique liée à la psychoneuroendocrinologie. L’objectif principal de ces ateliers est de développer un esprit critique, une compétence à acquérir dans ce cours. Déroulement : La question ou la mise en situation est présentée en classe par l’enseignante. Les étudiants.es discutent de la question avec leurs collègues. Ensuite, de manière individuelle, chaque étudiant répond à la question sur StudiuM. La réponse attendue est environ de 250 mots. Ceux qui participent et écrivent une réponse pertinente en lien avec les thèmes du cours obtiennent 2% par atelier. Bien que l’activité se déroule en équipe, une réponse est attendue pour chaque étudiant sur StudiuM. Les auxiliaires corrigent les réponses aux ateliers chaque semaine. L’enseignante fera ensuite un retour à la fin du cours à partir de des réponses des étudiants.es. Un temps est alloué en classe pour faire cette activité et donc, il n’y a rien à compléter après le cours. L’IA est interdite, à moins d’avis contraire par l’enseignante. En cas d’absence, il n’y a pas de point alloué aux ateliers puisque ceux-ci favorisent les interactions en classe.	Voir le calendrier (5 ateliers de 2%) 10 %
-----------------------------	-----	--------------	--	--

Plan de cours

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Pour les ateliers <i>Esprit critique</i> , il faut soumettre le texte directement sur StudiumM vis-à-vis la section à cet effet aux différents cours. Il est important de bien cliquer sur <i>Envoyer</i> pour que le travail soit bien remis.
Utilisation de l'IA générative	L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le site des bibliothèques pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel n'est autorisé. NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « feuille aide-mémoire » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante <u>pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours</u> .

Ressources complémentaires

Documents	Centre d'études sur le stress humain
Sites Internet	https://stresshumain.ca/
Guides	Aucun
Autres	Aucun

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (non-obligatoires)

Les chapitres de Brown complémentaires à la théorie sont déposés en version numérique sur Studium.

Voici d'autres références pertinentes et non obligatoires :

Lupien, S. (2020). *Par amour du stress* (2e éd. rév. et aug.). Éditions Va Savoir.

Lemelin, J.-P., St-Laurent, D., & Matte-Gagné, C. (2024). *Le développement social et émotionnel de l'enfant* (2e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Aucun

Équipement ou matériel obligatoire

Les présentations Powerpoint disponibles sur StudiumM sont matières à examen et tout ce qui est dit en classe

Les articles scientifiques pertinents et importants sont identifiés en classe.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.